

pouvait verser des larmes lorsque le régime autoritaire supprima le droit de réunion ?

Dans la constitution de Vidovdan on pouvait lire : « La presse est libre ». Se fiant à cela, l'auteur de ces lignes a fait paraître lors de l'anniversaire de la Constitution de Vidovdan, en 1924, un journal périodique. Pour affirmer son attachement à l'unité nationale et à la monarchie, il avait, lui Croate, donné à son journal le nom de *Vidovdan*, fête nationale serbe; en première page qui était cerclée des couleurs du drapeau national, figuraient les photographies du Roi et de la Reine de Yougoslavie. Mais dans le texte il avait reproduit un article paru dans un journal de Belgrade où l'on affirmait que Nicolas Pachitch était trop vieux pour bien gérer les affaires de son pays. En publiant ce petit article, il avait, paraît-il, commis un grand crime : le journal fut confisqué, on lui interdit de paraître désormais et le directeur fut traduit devant le Tribunal pour y être jugé selon la loi pour la protection de l'Etat. Il est naturel qu'après l'établissement du régime autoritaire, l'auteur de ces lignes n'ait eu aucune envie de se lamenter, comme le prophète Jérémie, sur les ruines de la liberté de la presse « garantie » par la Constitution de Vidovdan!

*
**

La démocratie yougoslave de 1918 à 1928 n'a été qu'une dictature de parti politique qui